Le 02-02-2021

Télécharger ou imprimer au format PDF

Image

Par le Parti de la démondialisation

Le 2 février 2021

En Grèce, en France et dans de nombreux pays, l'épidémie de la covid-19 est un révélateur des effets néfastes des politiques néolibérales. C'est aussi indéniablement une opportunité pour accélérer leur mise en œuvre, les étendre et les mettre au même niveau d'intensité dans les pays de l'UE.

L'épidémie de covid-19 se révèle être un formidable instrument contre les libertés, la démocratie et les souverainetés nationales.

En témoigne ce texte de l'EPAM (Front populaire unitaire), parti politique grec, membre fondateur avec le Pardem de la Coordination européenne pour la sortie de l'UE, de l'euro, de l'OTAN et du néolibéralisme.

Depuis plus de dix ans, la Grèce vit sous le régime de mémorandums successifs imposés par des instances supranationales : Commission européenne (CE), Banque centrale européenne (BCE) et Fonds monétaire international (FMI). Sous prétexte de « sauvetage » du pays, cette Troïka mafieuse finance, au goutte à goutte, les gouvernements grecs à sa botte. Les termes de l'échange sont simples et toujours les mêmes : argent contre austérité et réformes structurelles néolibérales. Résultat : le système national grec de santé (ESY) est démantelé, les urgences et les structures de soins des petites villes sont dépouillés, les lits de soins intensifs ont subi une réduction drastique, les effectifs de médecins et d'infirmières ont été décimés (17 500 d'entre eux sont partis à l'étranger, surtout en Allemagne au cours des 8 dernières années), 20 hôpitaux, parmi lesquels des hôpitaux spécialisés dans le traitement de maladies infectieuses, ont été fermés. Des fonds destinés au système de santé ont été employés pour couvrir le déficit de trésorerie de l'État afin de satisfaire à une obligation conventionnelle vis-à-vis des prêteurs européens.

La covid-19 comme révélateur des effets du néolibéralisme

Les réformes néolibérales austéritaires exigées par la Troïka et acceptées par les gouvernements précédents ont laminé l'ESY. Malgré les requêtes réitérées des associations de médecins hospitaliers, bien avant la pandémie, qui demandaient l'ouverture de 3 500 lits, la Grèce, selon les données publiées par l'UE, ne disposait que de 6 lits pour 100 000 habitants, soit le plus faible équipement des pays de « l'Union ».

En effet, en mars 2020, lors de la première vague de la covid 19, le ministère de la Santé reconnaissait ne disposer que de 565 lits de soins intensifs. Le gouvernement Nouvelle démocratie (ND) a donc loué des lits de soins intensifs dans des cliniques privées moyennant un loyer de 1 600 € par lit et par jour.

La deuxième vague de la covid-19 était prévue et annoncée dès octobre 2020, mais rien n'a changé. L'ESY n'a recruté ni médecins ni infirmières. Le gouvernement ND, soucieux, comme l'a dit son porte-parole (Real 97.8 FM, le 25 septembre 2020), de ne pas « jeter de l'argent par les fenêtres » n'a pas procédé à une augmentation substantielle du nombre de lits de soins intensifs et de personnel spécialisé. Aujourd'hui, la Grèce ne dispose que de 930 lits de soins intensifs, y compris ceux des cliniques privées et des hôpitaux militaires. Pour tenter de pallier les carences qu'il a lui-même organisées, le gouvernement a ordonné, le 30 novembre, la suspension de 80% des interventions chirurgicales programmées. Cette décision, inacceptable, conduit au « verrouillage » des opérations et des consultations externes régulières et aura des conséquences désastreuses dans un avenir proche.

L'orientation du système de santé vers le « tout pandémie » augmentera la mortalité causée par les maladies graves, hors covid. Mais qu'importe puisqu'ils ne sont pas enregistrés, le gouvernement ne se souciant que des « décès covid » qui font la une des bulletins d'information.

Selon l'Organisation nationale de la santé publique grecque (EODY, le 21 novembre 2020), le nombre total de décès, depuis le début de la pandémie, est de 1 527 sur environ 10 millions d'habitants. L'âge médian des patients décédés est de 80 ans et 97% d'entre eux souffraient d'une autre maladie co-existante. Il faut noter que le Service national des statistiques a annoncé (16

novembre 2020) que du 1er janvier 2020 au 1er septembre 2020 le nombre total des décès (pour causes diverses) était inférieur à celui de la période correspondante de 2019, et ce, malgré la pandémie du coronavirus. Si nous nous référons à ces chiffres, la covid-19 ne serait rien de plus qu'une grippe commune, peut-être plus contagieuse mais avec un taux de mortalité inférieur à la grippe saisonnière.
Alors pourquoi le gouvernement ND et les médias répandent-ils et entretiennent-ils la panique dans la société si ce n'est pour dissimuler les problèmes du système de santé et cacher leurs responsabilités et celle de l'establishment politique en général ? Car nous n'oublions pas que ce sont eux qui ont vendu la souveraineté nationale et la politique budgétaire aux puissances étrangères (Troïka) et qui ont démantelé, sans remord, le système national de santé grec.

La covid-19 comme instrument contre les libertés

Le gouvernement grec a pris de nombreuses mesures pour « lutter contre la maladie »… Non pas sanitaires mais répressives.
Ces décisions, sans aucun lien logique avec la santé et la prévention de la maladie, visaient à restreindre les libertés civiles et contribuent au développement rapide de maladies psychiques et physiques.
Le gouvernement, depuis le début de la crise sanitaire et «pour éviter la propagation de la maladie », a adopté des lois (L.4675 & 4682/2020) qui instaurent, entre autres, un examen médical clinique et de laboratoire, la vaccination obligatoire, des contrôles de police, la fermeture des lieux publics (écoles, restaurants, cinémas, théâtres, stades, etc.), la libre circulation des citoyens, le confinement à domicile de groupes et de personnes (y compris les enfants) par décision administrative.
Ajoutons que la liberté d'expression de toute opinion scientifique différente de l'officielle est fortement réprimée :
· les associations médicales, comme l'Inquisition, menacent leurs membres de sanctions pour les réduire au silence.
· les procureurs menacent de poursuites pénales quiconque publie une autre opinion scientifique que celle de l'équipe gouvernementale.
· la police chargée de la criminalité électronique censure toute publication sur les réseaux sociaux qui expriment des approches scientifiques "hérétiques", même si elles émanent de scientifiques renommés comme les Professeurs Luc Montagnier, Didier Raoult, Ioannis Ioannidis ou Julio Tarro.

La peur par le covid-19 comme arme contre la démocratie

Tous ceux qui doutent ou remettent en cause le discours officiel et médiatique sont qualifiés de « partisans de l'extrême droite ».
Depuis juillet 2020 (loi 4703/2020), les manifestations et rassemblements publics, y compris en extérieur, ont été interdits et une procédure de dissolution des organisations a été institutionnalisée par la loi (PD 73 / 07-09-2020), malgré l'opposition de tribunaux qui la jugent anticonstitutionnelle.
De plus, toute tentative de rassemblement et de manifestation publique est violemment réprimée sous prétexte de violation des mesures anti-covid et les participants sont condamnés à une lourde amende (3 000 € pour l'organisateur et 300 € pour chaque participant). Seules, les « marches » des migrants sont tolérées par la police.
Le 13 novembre 2020, le chef de la police a lui-même « légiféré » en décrétant l'interdiction des rassemblements de plus de quatre personnes du 15 au 18 novembre 2020 sur tout le territoire grec, y compris dans les montagnes, les vallées, les pâturages et les champs…
Le 16 novembre 2020, Dimitris Kazakis, président de l'EPAM (Front unitaire), a déposé plainte auprès du parquet d'Athènes contre le chef de la police pour abus de pouvoir criminel.
Quant aux autres partis d'opposition, comme de coutume, ils poussent des cris d'orfraie et critiquent mollement le pouvoir, sans mener d'actions concrètes en faveur du peuple… Les médias mainstream, "subventionnés" par le gouvernement ND à hauteur de 20 millions d'euros, soutiennent

sans réserve le gouvernement afin de réduire l'opinion publique au silence. Leur propagande, leur soutien fanatique au gouvernement, l'omerta qu'ils appliquent contre toute voix s'opposant à la communication gouvernementale, a franchi les limites du ridicule et rappelle les heures noires des médias des régimes totalitaires.
Leur objectif est de tuer dans l'œuf toute réaction anti-gouvernementale en semant la peur et la terreur dans la population en diffusant en boucle des « reportages » annonçant des décès. L'un des résultats caractéristiques de leur action néfaste, est le suicide (18 novembre), d'une mère de 52 ans, par défenestration du 3e étage en criant « j'ai le coronavirus ! ».

La crise de la covid-19 comme "opportunité"
Profitant du silence, de la peur, de la suspension de toute activité professionnelle et sociale, du chômage et des médias à sa botte, le gouvernement poursuit, sur tous les plans, sa politique dévastatrice. Avec la monstrueuse loi sur la faillite (L.4738 / 27-10-2020) qui viole la Constitution, le droit du travail, la propriété, les droits et libertés individuels et le fonctionnement de la justice, le Premier ministre, Kyriákos Mitsotakis, réserve au peuple grec un avenir des plus sombres : l'écrasement social total et l'appauvrissement généralisé.
Dans ce cadre, la présentation du budget n'est qu'une mauvaise surprise de plus : récession de 10,5%, dette publique de 209% du PIB, déficit de 7,2%, mais augmentation de la fiscalité de 3,6 milliards d'euros. Ce budget est accompagné de vœux pieux : souhait que l'économie entre dans une phase de reprise au deuxième trimestre 2021, à condition que la pandémie soit terminée, que le vaccin soit efficace, que le tourisme reprenne et soit plus performant, et que des subventions du plan de relance de l'UE pour le développement des énergies vertes et des véhicules électriques arrivent… Dans les faits, le pays va, à grande vitesse, vers le crash économique.

La covid-19 comme instrument contre l'intégrité territoriale de la Grèce
Avec un peuple enfermé, confiné, abattu par les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, les concessions territoriales du gouvernement ND au profit de la Turquie sont désormais possibles grâce à une fausse solution proposée par le gouvernement : l'appel à la Cour Internationale de Justice de La Haye.
Imposés par la Troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international), et acceptés par les gouvernements successifs de « droite » comme de « gauche », les dix ans de mémorandums successifs n'ont pas seulement saccagé la santé, l'éducation et la société grecque. Les coupes budgétaires ont aussi fortement impacté les forces armées et les équipements de défense du pays, affaiblissant considérablement son pouvoir de dissuasion. Il n'en fallait pas plus pour que la volonté, ancienne d'Erdogan de « réviser » les frontières turques s'exprime pleinement.
Le gouvernement de Mitsotakis, appui objectif d'Erdogan, a créé, par les accords du 9 juin 2020 avec l'Italie et du 6 août 2020 avec l'Égypte, la base juridique justifiant les demandes territoriales de la Turquie. Ces deux accords délimitent les « nouvelles » frontières maritimes au détriment des intérêts nationaux grecs, la privant ainsi, au regard du droit international, de ses droits souverains légitimes.
L'UE, en particulier l'Allemagne, qui s'est auto-instituée « tutrice de la Grèce », lui dicte ses politiques pour le présent et l'avenir et laisse faire Erdogan. Mitsotakis obéit aveuglément à ses mandataires (l'UE et l'OTAN) qui reconnaissent à la Turquie un droit de mener des guerres d'expansion tant qu'elles servent leurs propres objectifs stratégiques. L'élite politique et économique grecque, liée à la Turquie par d'importants intérêts économiques, veut protéger ses profits au détriment des intérêts nationaux.
Finalement, les organismes supranationaux, les élites néolibérales et les capitalistes expansionnistes sont tous d'accord et « s'arrangent » sur le dos du peuple grec. Celui-ci ne peut compter que sur l'efficacité opérationnelle, la compétence des forces armées et sur lui-même pour défendre la patrie, par tous les moyens.

Opens in a new window Opens in a new window

- Se connecter ou s'inscrire pour poster un commentaire